

Lo Journal d'Acqui



SAINT LÉON SUR VÉZÈRE

Automne - Hiver 2023

CHÈRES ST LÉONNAISES, CHERS ST LÉONNAIS, mes très chers amis,

La fin d'année approche et c'est toujours pour moi un plaisir de vous écrire et de vous rendre compte, au travers de ce « Journal d'acqui », des six derniers mois marqués par une saison estivale riche en couleurs (les détails et les images sont à découvrir dans les pages suivantes), et de la concrétisation des projets prévus dans mon mandat.

Tout d'abord, je suis ravi de vous faire part que, suite au retour sur la Place de la Batellerie de nos marchés gourmands, ces derniers ont connu cet été un franc succès. Ces rendez-vous conviviaux et musicaux ont permis à chacun de découvrir, ou redécouvrir, les richesses culinaires de notre terroir, mais ils ont également permis de retisser des liens entre chacun, liens que la période Covid-19 avait quelque peu distendus. L'engouement pour ces rencontres ne cesse de croître, avec en moyenne 800 repas servis par marché. Aussi, je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs de cette réussite.

Également au travers de cet édit, je souhaite adresser un remerciement très appuyé à l'ensemble de nos associations, les féliciter pour leur dynamisme, leurs idées et leur investissement pour le village, que ce soit dans le domaine sportif, culturel, social ou environnemental. Leurs initiatives permettent, en ces temps où l'on voit le retour d'une forme de populisme, de renforcer le vivre-ensemble et la solidarité qui font la fierté de notre village.

Notre camping quant à lui, a connu encore cette année une belle fréquentation qui est en hausse par rapport à la saison 2022. C'est à Gilles CROCHAT épaulé par Elodie et Aurélien que nous devons ce succès, qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Parlons maintenant des projets aboutis. Ça y est !!! Depuis le début du mois de novembre, nous avons changé le système de chauffage de la Mairie et de l'École. Au revoir notre ancienne chaudière au fioul et bonjour à une rutilante pompe à chaleur. Cet investissement a été subventionné par le Conseil Départemental que je remercie chaleureusement.

Concernant les futurs projets, c'est en début 2024 que vont débuter les travaux d'aménagement du parking de l'école. Ces travaux de réhabilitation permettront d'agrandir notre parking et de le rendre payant dès la prochaine saison estivale. En début d'année également en collaboration avec le SDE 24 (Syndicat Départementales des Energies), nous allons faire passer en ampoule à LED les candélabres situés sur l'axe principale du village, soit un total de 12 candélabres pour un investissement de 14 700 € HT (subvention non déduite). Cela nous permettra de diminuer notre consommation électrique (pour rappel en 2023 la facture d'électricité pour la commune a été multipliée par 2,8).

Enfin pour répondre à la Loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), nous allons, à compter du 1^{er} janvier 2024, transférer la compétence de l'assainissement à la RDE 24 (Régie Départementale des Eaux), cela va, certes, entraîner une hausse du prix des abonnements, mais va surtout permettre à la commune de ne pas avoir à financer le changement d'ici quatre ans de toute la station d'épuration actuelle. Voilà, en quelques lignes une partie des actions menées par vos élus.

Le mois d'Octobre a aussi été marqué par l'inauguration du parcours trail de la Communauté de Communes. Cet événement fut un véritable succès, regroupant 170 traileurs dont mon ami Paul MATHOU (habitant de La Chapelle Aubareil) membre de l'équipe de France de trail. Tous les coureurs ont pu découvrir et apprécier les merveilleux chemins et paysages de notre territoire. Bravo et merci à Jean-Marc AUTEFORT, agent communautaire, et à son équipe de bénévoles pour l'organisation sans faille et merci à Philippe LAGARDE, Président de la Communauté de Communes, pour sa confiance en choisissant Saint Léon pour l'organisation.

Savez-vous qu'une nouvelle fois notre village a été remarqué au-delà des frontières ? En effet, les lecteurs britanniques du journal « The Guardian », ont classé Saint Léon comme un des dix plus beaux lieux à visiter en France. Nous ne pouvons qu'en être fiers tous ensemble !!!

Je veux également complimenter l'ensemble du personnel pour leur travail, leur implication et leur dévouement pour la commune, tout au long de l'année. L'équipe municipale se joint à moi également pour féliciter Elodie qui grâce à son investissement depuis maintenant 3 ans a été titularisée à compter du 1^{er} décembre.

Enfin, je souhaite rendre un hommage et un témoignage sincère de reconnaissance à Michel LESPINASSE. Michel, à mon grand regret, pour des raisons personnelles, a décidé de se mettre en retrait de son engagement municipal. Michel pendant ses 22 ans d'engagement d'élus, en tant que Conseiller et Adjoint, a toujours répondu présent pour porter les projets communaux, pour aider ceux qui étaient en difficulté et a constamment fait preuve d'une grande disponibilité pour son village. A ses côtés, j'ai beaucoup appris et je sais que je continuerai d'apprendre. Michel, au nom de tout le conseil, au nom des agents communaux et au nom des habitants de Saint Léon, MERCI, merci pour ce que tu as fait pour nous, pour ton village (comme tu aimes le dire) et pour ton incroyable disponibilité.

Cette fin d'année est l'occasion de nous souvenir de ceux qui nous ont quittés. Mes pensées vont à leurs familles et à leurs proches. Ils resteront présents dans nos mémoires.

Pour finir, je profite de ce journal pour vous proposer de noter dans vos agendas que le 13 janvier 2024, avec l'équipe municipale et l'ensemble du personnel nous vous accueillerons pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

En ces temps festifs, je vous souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, en espérant qu'elles vous apporteront joie, douceur et sérénité. Prenons soin les uns des autres et continuons à faire de Saint-Léon un village dynamique et accueillant.

Comptez sur mon total engagement à vos côtés. Avec toute mon amitié.

Votre Maire, Yannick DALBAVIE

DANS CE NUMÉRO :

Édito du Maire	2		
Flash infos	3	Le Périgord et le minerai de fer	14-15
Mairie / Agence Postale Communale	4	Atlas de la biodiversité	16
Bibliothèque	5	Inauguration espace trail	16
Marché de Noël	6	Mobilité CCVH	17
Nouveau système de chauffage	6	Bilan saison touristique	18
Coup d'œil dans le rétro / N'oublions pas	7	Rallye Equestre	18
Ils participent à la vie du village	8-9	Ecole	19
Actualités assainissement	10	Syndicats Mixte Bassin Versant	20-21
En cas de coupure de courant	10	Mot de l'opposition	22
Associations	11 - 13	Jeux de Noël	23

FLASH INFO

Le brûlage des déchets est autorisé depuis le 1er octobre et jusqu'au 28 février 2024. Un formulaire dédié est à remplir et à transmettre à la mairie.

L'accueil des nouveaux arrivants aura lieu le 15 décembre en présence des élus, des agents et des présidents d'associations.

Marché de Noël les 16 et 17 décembre, place de l'église.

M le Maire présentera ses vœux le 13 janvier 2024 à 17h à la salle des fêtes.

MAIRIE

4 rue de la Batellerie 1er ÉTAGE - DROITE

Lundi

13h30 - 17h30

Mardi

13h30 - 17h30

Mercredi

Fermé

Jedi

13h30 - 17h30

Vendredi

13h30 - 17h30



05 53 50 73 16



mairie@slve.fr



www.slve.fr



Mairie de St Léon sur Vézère



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application gratuite PanneauPocket

Disponible sur App Store | Disponible sur Google Play | Explore it on AppGallery

AGENCE POSTALE



Lundi

13h30 - 17h15

Mardi

13h30 - 17h15

Mercredi

Fermé

Jedi

13h30 - 17h15

Vendredi

13h30 - 17h15

- Affranchissement
- Dépôt et retrait de courrier et colis
- Vente enveloppes et emballages Prêt-à-envoyer
- Retrait et versement d'espèces sur CCP et compte épargne par le titulaire (max 350€)
- Dépôt de chèques
- Accès internet

Les recommandés et colis avisés sont conservés 15 jours

LA BIBLIOTHÈQUE

fait peau neuve et est gratuite



En cette fin d'année, Sylvie en a profité pour réaménager l'espace et vous proposer les nouveautés de la rentrée littéraire.

Venez découvrir, ou redécouvrir, votre bibliothèque au premier étage du Point Info.
En plus l'adhésion est gratuite, profitez-en !

Sylvie vous accueille les :

Lundi de 16h à 18h

Jeudi de 15h30 à 18h

Vendredi de 15h30 à 18h

bibstleonvezere@gmail.com



COMMANDE EN LIGNE

La Bibliothèque Départementale Dordogne de Prêt propose de commander en ligne les références que vous souhaitez et de les récupérer à la bibliothèque.

Pour cela rendez-vous sur le site : biblio.dordogne.fr

MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE

La médiathèque numérique est un des services à disposition des usagers des bibliothèques de Dordogne.

Chaque mois, vous y trouverez :

- Une offre presse
- Une sélection de films choisis par les bibliothécaires
- Des livres numériques et des livres audios
- De l'autoformation et des méthodes de langues

Cette offre est complémentaire des collections des bibliothèques, accessibles sur leurs catalogues respectifs en ligne.

Saint Léon sur Vézère

Marché

De Noël

16-17

DÉCEMBRE

11h -19h Place de l'église
Petite Restauration sur place

Présence du Père Noël
Dimanche à 15h30
Lecture de conte




Au programme du Marché de Noël

Samedi et Dimanche les exposants vous attendent
Place de l'église de 11h -19h

Dimanche, à la salle des fêtes :

15h30 Présence du Père Noël

16h00 le Café Léon vous invite à un goûter partagé

16h30 la Cie Alix ô Pays des Merveilles présentera un spectacle de théâtre d'improvisation

NOUVEAU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

Pendant les vacances d'octobre, la chaudière fioul a été déposée pour faire la place à la pompe à chaleur qui chauffe l'école, la mairie et l'appartement au même étage.



Comment fonctionne une pompe à chaleur air-eau?

La pompe à chaleur air-eau capte les calories de l'air à l'extérieur avant de les diffuser dans l'eau du système de chauffage. Elle crée donc davantage d'énergie qu'elle n'en consomme.

Elle a été reliée au système de chauffage préexistant, les radiateurs ont été conservés.

L'investissement d'un montant de 66 000 € a été subventionné à hauteur de 25% par le Conseil Départemental, soit environ 16 700€.

COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO ...

PARIS PREND LA BASTILLE SAINT LÉON SERA PORT-LÉON

14 juillet 1789 : Le peuple de Paris s'empare de la prison de la Bastille, symbole de l'arbitraire royal.

D'une population voisine de 1100 habitants, le village est administré par Jean du Cheylard, maire et propriétaire du Manoir de la Salle.

La Grande Peur qui suit la prise de la Bastille, gagnera notre région au cours de l'hiver 1789-1790. Elle se manifeste en particulier par un mouvement de révolte des paysans et de petites gens qui est lancé à la Chapelle Aubareil le dimanche 24 janvier 1790. Le mouvement se propage dans les communes voisines pour aboutir à Montignac le 29 janvier. Il arrive à St Léon par Sergeac. Les « croquants » traversent la rivière en barques, rejoignent ceux de St Léon et se rendent sur la place de l'église. Ils plantent le mai, sonnent le tocsin et se dirigent vers Thonac.

Port florissant, grâce à la navigation de la Vézère, Saint-Léon est provisoirement appelé Port-Léon.

Des travaux d'aménagement de la Vézère seront exécutés à l'initiative de la société populaire de Montignac créée le 6 frimaire de l'an II (novembre 1793) pour « propager l'esprit public » et à laquelle participent des citoyens de Port-Léon.

L'activité portuaire cessera peu à peu à la fin du 19ième siècle, après l'apparition du chemin de fer.

Adieu Port-Léon

Extrait d'un document visible à la Mairie, non daté et non signé.

Serge SEPART

N'OUBLIONS PAS

C'est avec plaisir que nous avons constaté une assistance à chaque fois plus nombreuse pour rendre hommage à nos anciens combattants.

Extrait du discours lu lors de la cérémonie du 11 novembre 2023

(..) Le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français.

C'est le 11 novembre 1920, quand le soldat inconnu est porté sous l'Arc de Triomphe, pour ne jamais oublier le prix de la Victoire.

C'est le 11 novembre 1923, quand André Maginot allume la Flamme, présence vivante du souvenir des morts. Une flamme qui ne s'est plus jamais éteinte depuis.

C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des consciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes alsaciens et mosellans, coupés de leur Patrie, la résistance s'organise.

C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain devancent la Libération en défilant dans Oyonnax.

C'est aussi le 11 novembre 1944, quand la France retrouve le droit de célébrer la victoire.(..)



Ils participent à la vie du village :

Décidément, notre village n'a pas fini de nous révéler de nouveaux talents, ainsi, aujourd'hui, nous allons à la rencontre de Félix Delcourt et de sa compagne Lucie Lespinasse.



Lucie est originaire de Saint Léon et Félix y a passé de nombreuses vacances chez sa grand-mère, avant que ses parents ne décident de s'y installer. Il semble cependant que les familles se connaissent déjà depuis plusieurs générations, mais ces deux-là ont tout de même quitté le village pendant quelque temps afin d'entreprendre et de réussir des études supérieures.

Ainsi, Félix, après avoir fait un lycée agricole et obtenu un BTS en œnologie, a réussi une licence en biologie, ce qui lui a permis de travailler comme responsable de la production dans un gros domaine viticole dans le Gers. Cependant l'envie de revenir dans le Périgord et le désir de s'installer l'ont ramené au Domaine de la Voie Blanche à la Bachellerie avec les mêmes responsabilités.

Le souvenir des vendanges qu'il faisait avec Lucie dans la vigne proche du cimetière et le risque que faute d'entretien, cette vigne finisse par être arrachée les a décidés à s'impliquer davantage dans l'entretien de cette parcelle de 50 ares ainsi que la volonté de maintenir une tradition du village. Effectivement pendant plusieurs générations, tout le village s'entraidait pour vendanger les parcelles des uns et des autres. C'est vraiment l'image d'un village de paysans vignerons qui les a poussé à s'installer à Saint Léon. Félix a mis en pratique ses connaissances techniques et après une belle taille, un travail du sol et un gros travail de nos amis et de nos familles mutuelles pour restaurer le palissage, tailler, enlever les mauvaises herbes etc. La vigne a repris des couleurs et la qualité du vin s'en est ressentie.

Raison de plus pour mettre en route un projet qui leur tient à cœur :

créer un petit domaine d'environ 5 hectares répartis en différents endroits de la commune afin d'exploiter au maximum les divers ensoleillements, dénivelés ou encore différents terroirs du village et afin de varier les produits (vin blanc, rouge, de garde, de soif) et d'éviter qu'en cas de maladie, l'ensemble du domaine soit touché.

La réflexion est déjà bien avancée, la sélection des cépages est quasiment faite, partant de l'idée qu'ils ne veulent pas planter les cépages traditionnels du Sud-Ouest (Merlot, Cabernet-Sauvignon...) incompatible avec une production bio et de moins en moins adaptés au climat.

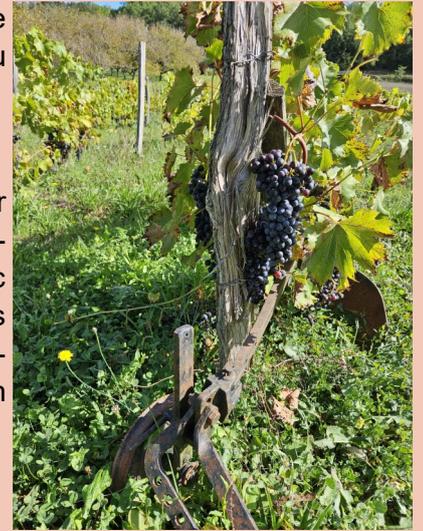
Non, le souhait de Félix et Lucie est de produire à partir de cépages rustiques un vin de qualité vieilli en fût de chêne. Félix est persuadé que la région s'y prête parfaitement.



DOMAINE LE CINGLE

En effet, avant la crise liée au phylloxera, il y avait plusieurs hectares de vignes sur les côteaux, puis cette maladie est arrivée et pratiquement tout ou presque tout a été arraché.

Cependant, à l'époque, le vin faisait partie de l'alimentation courante et par ailleurs, le gouvernement avait besoin de vin destiné aux ouvriers et aux soldats qui partaient au front, aussi, plusieurs parcelles ont été replantées avec des hybrides entre des espèces américaines et européennes résistants au phylloxera. C'est ainsi que sont apparus des vins assez rustiques, mais avec des arômes différents les uns des autres qu'on identifiait non pas avec un nom, mais avec un numéro (26 205 ou 54 55 ou 18 315).



Aujourd'hui, sur la parcelle du cimetière, on trouve trois variétés portant chacune un numéro différent et correspondant à divers plants d'hybrides.

Le pari est donc le suivant : produire un vin léger, raffiné en plantant environ 2.000 pieds par an pour arriver à terme d'ici 5 ans environ à une production de vingt-cinq à trente-cinq mille bouteilles. C'est un pari ambitieux, mais réalisable, les conditions de départ sont déjà là (vigne du cimetière), les compétences techniques de Félix sont bien réelles, un premier chai est déjà en fonction et par-dessus tout, l'envie et la volonté de réussir les habitent.

C'est aussi un beau pari qui mêle la production d'un vin régional de qualité à un respect environnemental et à un souhait de s'insérer dans la vie du village.

En effet, pour Lucie et Félix, un certain nombre de critères font partie du projet :

- * Respect environnemental avec plantations de haies entourant les parcelles afin de favoriser la biodiversité et de mieux gérer les éventuelles maladies.
- * respect du cahier des charges bio, non utilisation de produit chimique
- * Préservation et embellissement du paysage.
- * Commercialisation en circuit court par vente directe aux cavistes et restaurateurs.
- * Faire partie intégrante de la vie du village en ouvrant les portes du chai et des vignes aux particuliers pour visite-découverte et achat.

Bref, c'est un beau projet, et on ne peut que souhaiter qu'il se réalise pour le plus grand bonheur de notre jeune couple, mais aussi des St Léonnais !



ACTUALITÉS ASSAINISSEMENT

RDE24 vous informe !

Avec loi NOTRe la compétence assainissement de votre commune devra être transférée au plus tard le 1^{er} janvier 2026 à la communauté de communes. Plusieurs communes du territoire ont déjà anticipé cette évolution en rejoignant la Régie Départementale des Eaux de la Dordogne. Ce service est le seul service des eaux mutualisé à l'échelle du département. C'est le choix qu'a fait votre commune pour permettre de préserver un fonctionnement de proximité. Par exemple, l'agent municipal continuera à entretenir le réseau et la station d'épuration.

De plus, vous bénéficierez des outils et moyens mutualisés de RDE24 avec des compétences humaines (techniciens, ingénieurs, électromécaniciens, géomaticiens...) et des moyens matériels (engins de terrassement, hydro cureuse, caméra, supervision, groupe électrogènes...).

Le service d'astreinte de RDE24 sera également à votre disposition pour les interventions urgentes les soirs et week-end.

Cette assistance quotidienne sera complétée par un accompagnement dans le pilotage des projets structurants. Ce sera le cas prochainement avec les travaux de réhabilitation de la station d'épuration qui arrive en fin de vie.

À votre niveau, vous n'aurez que très peu de changement. Vous recevrez toujours la facturation de la redevance sur votre facture d'eau de Véolia. L'abonnement sera de 80 € HT/an et le prix du m3 de 1.18 €HT/m3.

En cas d'urgence vous pourrez contacter les services de RDE24

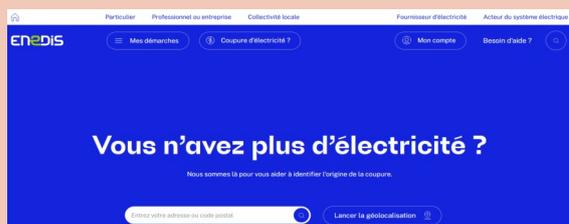


Accueil : 05.53.24.95.19 / regie@rde24.fr

www.rde24.fr

Astreinte (Soirs et week end) 06.85.42.04.59

EN CAS DE COUPURE DE COURANT



Une situation urgente ? Une panne d'électricité ?
Contactez le service d'assistance d'ENEDIS
et dépannage joignable 24 h/24 et 7 j/7

Pour toute panne électrique, vous pouvez consulter le suivi en ligne des coupures sur le réseau

www.enedis.fr/panne-et-interruption

OU

Contactez le service de dépannage au **09 72 67 50 + n° de votre département**

(appel non surtaxé - 24 h/24 et 7 j/7)

Que faire de vos aliments au frais ? Plus besoin de jeter vos réserves.

Elles peuvent être conservées :

- 4 h à 6 h dans votre réfrigérateur,
- 48 h dans votre congélateur complètement plein, 24 h dans votre congélateur à moitié plein.

Mais surtout, résistez à l'envie d'ouvrir votre réfrigérateur et votre congélateur pour en conserver la fraîcheur !

CAFÉ LÉON

Grande nouvelle pour le Café Léon, le café associatif de St Léon !

À compter de cet hiver, vous pourrez nous trouver dans la salle du point info tourisme, que la mairie met à disposition pour la saison - un immense merci à l'équipe municipale pour ce geste, qui nous permet de répondre à bien des problématiques...Un café plus visible, plus accessible, plus confortable, qui offrira également un petit coin à l'écart pendant les spectacles et, cerise sur le gâteau, une terrasse pour les premiers beaux jours !

Le café est ouvert les vendredis soirs et dimanche après-midi; mais peut-être ce nouvel espace nous permettra-t-il d'ouvrir un peu plus ?

Côté programmation, l'hiver est pour l'instant bien rempli, avec presque un évènement par semaine et, jusqu'à maintenant, que des jolies surprises. Théâtre, concert, conférences, débats, jeux, ...restez à l'affût, nous n'allons pas tarder à dévoiler la programmation pour le début 2024 :)

N'hésitez pas à vous joindre à nous, que ce soit pour profiter de nos soirées ou rejoindre l'équipe de bénévoles. Toutes les infos sur notre page Facebook Kfé Léon, ou par mail à cafeleon24@gmail.com.

Julien CESBRON

PLUMES DE LÉON



Pour notre grand plaisir, l'auteur jeunesse Serge Huguenin, lauréat d'une bourse d'écriture de la Drac Nouvelle Aquitaine, a passé deux mois en résidence aux Plumes de Léon. Son prochain album jeunesse prend forme et nous avons hâte de le découvrir aux belles éditions Courtes et Longues. Pendant son séjour en Périgord, Serge est intervenu dans les écoles de Saint-Léon-sur-Vézère et de Plazac.

Il a également animé des ateliers autour de l'illustration sous toutes ses formes (découpage, aquarelle, dessin, encre...), dans les bibliothèques d'Aubas, Montignac-Lascaux et des Eyzies.

Toutes ces rencontres se sont passées sous le signe de la création, de l'écoute et de la bonne humeur. Pour clore cette résidence, nous avons convié le 6 novembre dernier petits et grands à l'annexe de la bibliothèque de Saint-Léon pour découvrir le travail de Serge ainsi que les œuvres réalisées par les enfants lors des ateliers. Ce fut un moment de partage convivial autour d'un goûter concocté par Christine.

Merci à toutes et à tous qui accompagnent Les plumes de Léon - et au grand plaisir de se retrouver au printemps prochain pour une soirée littéraire gourmande et de nouvelles résidences d'auteur.

Béatrice HUBER

ARTS ET VOYAGES COMMUNIQUE:

Du 4 au 19 mai 2024 aura lieu une exposition de sculptures et photos sur le thème de l'animal au Manoir Donjon de la Salle. L'association propose le regard croisé de deux sculpteurs reconnus venant d'univers différents, travaillant sur le même thème et réalisant leurs œuvres en bronze, résine ou terre cuite.

Nicole DEGRAVE

LES VIEILLES CALANDRES

L'association a organisé le 06 août dernier sa journée « fête des moissons » qui fut une réussite. De nouveaux matériels sont venus compléter le matériel habituel grâce à de nouveaux exposants .



Le repas du midi a été très apprécié ,puis pour éviter que nos anciens ne s'endorment après le repas nous avons fait un défilé de tracteurs (un peu de bruit et de fumée noire ça maintient en éveil !!!!!!!). Puis une petite démo de moisson et baptême pour les enfants et les grands, qui a été compliquée à cause de la météo. Puis le soir, repas des bénévoles avec quelques habitués et pour finir une bonne surprise offerte par un habitant de St Léon: un spectacle pyrotechnique qui nous a tous ravi.

Nous remercions la municipalité , les exposants et les bénévoles, sans eux, cette manifestation n'aurait pas eu lieu !

Toute l'équipe des bénévoles et du bureau vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez vous l'année prochaine !

Le trésorier
Jérôme Dalbavie

LA PÉTANQUE

Bonjour à tous,

Quelques mots pour vous dire que nous avons animé la saison estivale de notre mieux. Nos concours ont accueilli un public nombreux et nous remercions tout ceux qui y ont participé. Rendez-vous l'année prochaine ! Nous avons également récemment aménagé notre local en fermant notre préau. J'en profite pour remercier nos 4 ouvriers bénévoles pour la qualité de leur travail ainsi que la municipalité pour son soutien permanent. Comme chaque année nous terminons par notre assemblée générale ouverte à tous qui aura lieu courant décembre.

L'Assemblée générale de la Pétanque aura lieu le Dimanche 17 décembre à 10h30.

Bonnes fêtes à tous.

Thierry AUDY, président

LES BÉCASSES DE BARS



Rencontres de foot loisir-vétérans basées sur le respect, l'échange, la camaraderie et la solidarité. En parfaite collaboration avec le club de foot de Saint Léon, le foot loisir « Les Bécasses de Bars » est ouvert aux joueurs et aux anciens joueurs de plus de 35 ans.

Nous comptons à ce jour une trentaine de membres. Nous effectuons une vingtaine de rencontres contre d'autres équipes loisirs du département d'octobre à mai.

Les matchs se jouent en règle générale le jeudi soir avec auto arbitrage, les tacles sont interdits. La soirée se termine par un bon apéro ainsi qu'un bon repas avec l'équipe adverse.

CLUB DE FOOTBALL

Le Club de Saint Léon sur Vézère commence fort le championnat!

L'Amicale Laïque Sportive, surnommée par son équipe dirigeante et par ses joueurs « l'Ehpad de Saint Léon sur Vézère », est avant tout un club de copains dont la priorité est l'amitié, la cohésion et le plaisir de se retrouver tous les dimanches sur le rectangle vert.

Après un recrutement intensif et l'arrivée de jeunes et moins jeunes joueurs, l'équipe engagée en critérium à 8 a commencé le championnat avec un départ fulgurant, gagnant l'ensemble de ses matchs et occupant aujourd'hui une première place largement méritée.

Dès les premiers matchs, l'équipe entraînée par le nouveau duo d'entraîneurs fraîchement débarqués au mercato estival, Christophe LAUTERIE et David GORSSE a fait preuve d'une cohésion et d'une détermination impressionnantes. Les stratégies bien élaborées par les entraîneurs, ainsi que la motivation de chaque joueur, ont permis à l'équipe d'établir sa position dominante dès le début.

Un des points forts de l'équipe est sans aucun doute son attaque agressive et dynamique. Associée à une défense et un milieu solides, l'équipe de Saint Léon sur Vézère s'est révélée être un adversaire redoutable pour chaque équipe qu'elle a rencontrée.

En conclusion, nous avons fait un début de championnat exceptionnel et l'équipe est déterminée à maintenir son élan et à travailler dur pour espérer atteindre le sommet du tableau à la fin de cette saison de championnat.

L'ensemble de l'équipe remercie chaleureusement ses sponsors et particuliers qui par leur soutien financier permettent au club de perdurer et de penser à un avenir serein.

Nous remercions aussi le soutien de la municipalité toujours à nos côtés.

N'hésitez pas à venir nous encourager et si vous le souhaitez à nous rejoindre !

Excellentes fêtes de fin d'année



Le Club de l'ALS St Léon

VÉLO SILEX

En 2023, l'école VTT Vélo Silex est entrée dans sa 14^{ème} année et nous continuons nos efforts tous les samedis après-midi. Ce sont des séances d'entraînement autour du VTT de trial, de descente et en cross-country. Une quinzaine de jeunes sont licenciés au club de 7 à 16 ans et après la période hivernale, ils reprennent le chemin des compétitions en Dordogne mais aussi en Nouvelle Aquitaine. L'école VTT Vélo Silex compte des très bons éléments dans toutes les catégories et le club est bien représenté lors des podiums.

Tous ces podiums et ces classements donnent lieu à une sélection afin de participer au championnat National (appelé TFJV : Trophée de France des Jeunes Vététistes) organisé par la FFC (fédération française de cyclisme) et l'école Vélo Silex n'est pas en reste de champions puisque nous avons depuis plusieurs années des jeunes sélectionnés (de 3 à 5 jeunes/an). Pour la sélection de l'équipe en 2023, nous avons eu un effectif de 5 jeunes sélectionnés qui ont représenté le comité de cyclisme de Nouvelle Aquitaine mais aussi le club Vélo Silex. C'est le gage d'un travail pédagogique régulier avec 4 éducateurs formés au club depuis ces 3 dernières années. L'école se félicite de pouvoir maintenir ce niveau de qualité pédagogique.

Nicolas ROULLAND

LA PÉTAROUTE



Chers(es) amis(es),

la 6ème édition de "la Pétaroute" a connu cette année encore un véritable succès avec 49 mobylettes de tout âge (pilotes aussi) qui ont avalé les 70Km du parcours à travers les routes sinueuses de notre beau Périgord noir. Cette 6ème édition s'est terminée autour d'un repas convivial dans la salle des fêtes de St Léon (merci à la Mairie). Nous tenons à remercier Mr Dalbavie Yannick de sa présence au départ de la rando. Merci à tous les commerçants qui ont participé grâce à leurs dons. Merci à tous les bénévoles et le bureau pour leur implication

indispensable. Merci à tous les participants d'être venus (parfois de loin) et nous espérons toutes et tous vous revoir l'année prochaine. Bonne route!

Le Président et son équipe.

LE BUS DES RÊVES

La P'tite Guinguette c'est un chapiteau, une caravane-scène, un bar à 360°, un espace dédié aux enfants, une caravane cuisine et une équipe aux petits oignons !

La P'tite Guinguette c'est aussi l'entrée à prix libre & conscient, tout comme la restauration (produits locaux et/ ou faits maison), des ateliers d'initiation cirque, danse, musique pour les petits et les grands, des chasses au trésor, des spectacles et des concerts au chapeau !



L'EDITION 2023, C'ÉTAIT UNE PROGRAMATION DE FOLIE : 8 semaines d'aventure collective, 30 ateliers artistiques et scènes ouvertes, 95 spectacles & concerts, 191 artistes programmés, 300 litres de soupe au caillou, 400km parcourus en Dordogne & Gironde, 2800 personnes de 0 à 90 ans accueillies.

ET EN 2024? La P'tite Guinguette se prépare à repartir pour 8 semaines de tournée au Printemps ! Son envie, s'inviter dans les villages et dans l'espace public, créer du lien avec et entre les habitants, recevoir les enfants des écoles alentour et proposer une semaine riche en couleurs dont on se souviendra !

Contact: busdesreves@gmail.com
« LeBusdesrêves » sur Facebook
« Lap'titeGuinguetteduBusdesreves » sur Youtube

Lauren Eon Jeammes & Mélanie Bouyer

HISTOIRE DE PIERRES

On considère habituellement le patrimoine comme bâti : châteaux, églises, chapelle etc...

Mais les objets du mobiliers comme les meubles, les miroirs, les tableaux ou autres et les ustensiles domestiques anciens sont également dans ce registre.

Aussi l'association « Histoire de Pierres » propose cette fois ci dans notre Jornal d'Aqui une rubrique sur les objets métalliques anciens fabriqués en Périgord.

Le Périgord et le minerai de fer

Dès le début de l'époque Gallo-Romaine, la richesse en minerai de qualité du territoire Pétrocres et Biturgies est attestée par le géographe Strabon dans ces travaux sur les Gaules.

À l'époque médiévale, le Périgord a exporté du fer et de l'acier vers l'Angleterre. Le règlement fixant les droits de péage du port établi sur l'Isle à Périgueux, par le comte H de Talleyrand en 1244, révèle l'existence d'un trafic actif de matière métalliques. La demande en fer est de plus en plus forte avec le développement de l'artillerie, de l'industrie et la mise en place d'un nouveau monde agricole porté par l'essor de la Renaissance.



Serpe à pain pour trancher les tartines et rabot a pain pour couper des éclats de pain dur dans la soupe.



Oule pour préparer la soupe dans la cheminée XVII ème



Mortier et son pilon , ancêtre du moulin de cuisine , XVIIème

Dans notre région, cela se traduira par la construction de « Moulin à Fer », autrement dit de fonderie équipées de marteaux et de souffleries activées par la force hydraulique permettant la fabrication d'objets plus variés et plus rapidement dans les forges de Javerlhac, Savignac Lédrier et Les Eyzies par exemple. Ces forges fabriquaient pour le service du Roi, des bombardes, des boulets (XIVème), des tuyaux d'arquebuse, des couleuvrines (XVème siècle), des canons de fusils (XVIème). Elles fournissaient également des canons pour les vaisseaux de la compagnie des Indes et des chaudières à sucre pour les colonies. Elles livraient au commerce des socs de charrues, bêches, pioches, masses, haches et bien d'autres outils.

Elles équipaient les cuisines, chaudières, peyroles, mortiers, plaques de cheminée, marmite et toupis, des objets d'art sacrés, cloches, bénitiers, fer à hostie, cuve baptistale. Beaucoup d'autres objets étaient fabriqués pour les forgerons et les serruriers de nos campagnes à partir d'un bloc de métal acheté dans une fonderie appelé « gueuse ».



Daubière à crêtes, qui permettent de maintenir la braise sur le couvercle, de sorte que la chaleur cuise les aliments en dessous par le feu et par en dessus avec la braise.



Cuvier ou chaudière, 1m de diamètre, 90 cm de haut forges des Eyzies XVI ème.



Grille a viande forgé, ouvrage de compagnon, XVIIIème.

Une effervescence économique très forte en Périgord qui employait des centaines de personnes, paysans l'été et ouvrier l'hiver. Ce bouillonnement avait aussi besoin de moyens de transport, soit par charrette « le Charroi » soit par voie navigable via la rivière.

Saint Léon sur Vézère est concerné dès l'époque romaine par le transport fluvial, le premier port se situant en contre bas de l'église contre l'encrochement ancien appelé 'mur cyclopéen ». Il permettait de stopper les bateaux qui descendaient d'Auvergne et en même temps de freiner l'érosion de l'eau.

Pour finir, nous allons vous présenter quelques objets en fer fabriqués et utilisés dans notre vallée des temps modernes jusqu'à la guerre de 1914.



Plaque de cheminée de type cathédrale,



Moule a hostie



Paire de bougeoirs fer forgé, XVII ème

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

Débuté en juillet 2021, le projet d'Atlas de la Biodiversité (ABC) touche à sa fin, après deux années de travail intense pour la CCVH et ses partenaires : le CEN N-A, le CBNSA, la LPO, Cistude Nature, Observatoire Fauna et Pour les enfants du pays de Beleyrne.



Pour rappel, l'objectif de cet ABC était d'avoir une meilleure connaissance du patrimoine naturel et une identification des enjeux de la biodiversité du territoire pour mieux le protéger, le préserver et anticiper les évolutions liées aux changements du climat en cours et à venir.

Ce travail a abouti à la rédaction d'un rapport scientifique de 1 000 pages, divisé en 3 tomes : rapport général – la flore – la faune.

Les livres sont consultables dans les bibliothèques du territoire et en téléchargement sur le site internet de la CCVH.

De nombreuses actions de sensibilisation et médiation ont été organisées en direction de différents publics :

- ◆ Des sorties terrain avec les élus
- ◆ Des habitants ont été formés pour devenir des ambassadeurs de la biodiversité. Leur rôle est maintenant de partager leurs connaissances envers tout un chacun à l'aide des 5 malles pédagogiques spécialement créées.
- ◆ Les centres de loisirs ont été associés pour sensibiliser les enfants. Ils constituent un réseau de « petits ambassadeurs ».
- ◆ La construction d'une formation sur la gestion différenciée des espaces et les espèces invasives (flore) pour les agents techniques est en cours d'élaboration.
- ◆ Le grand public : de nombreux outils de médiation ont été créés (affiches, brochures, livret randonnée biodiversité...). La CCVH a également organisé un "Printemps de la biodiversité en Vallée de l'Homme" entre mars et juin 2023. Fort de son succès, cet évènement sera reconduit au printemps 2024 !



Si vous souhaitez en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de la CCVH – Rubrique « Environnement »

INAUGURATION ESPACE TRAIL - 8 OCTOBRE



La journée à débiter avec l'inauguration et la présentation de l'Espace de trail Lascaux Vallée Vézère Vallée par Philippe Lagarde président de la Communauté de communes de la de l'Homme.

Une bonne participation sur les 2 parcours (171 inscrits) de 5 départements différents.

Paul Mathou équipe de France de trail était présent sur le 25 km .

Un grand merci au bénévoles, 41 en tout le club de la vélo silex de St Léon et le groupe de course Pure Vézère du Bugue.

MOBILITÉ

VÉLOROUTE VOIE VERTE

La Communauté de Communes œuvre depuis plusieurs années à la réalisation d'une VéloRoute Voie Verte, nommée « La Vézère à Vélo ». Après plusieurs années de travail, un premier tronçon entre Les Eyzies et Saint Chamassy voit le jour.

Depuis cet été, il est déjà possible d'emprunter des portions entre Les Eyzies et Le Bugue, et à Limeuil. L'année 2024 sera une étape importante pour ce projet car avec l'achèvement imminent de la passerelle piétonne, l'entièreté des 22,3 kilomètres pourront être empruntés. Il sera ainsi possible de relier les quatre communes des Eyzies, du Bugue, de Limeuil et de St Chamassy sur un itinéraire sécurisé.

L'intercommunalité travaille d'ores-et-déjà à la suite du projet en direction d'Aubas. En 2024, un maître d'œuvre sera mandaté à travailler sur la faisabilité de ce projet. Cette seconde portion permettra à terme une liaison sécurisée de près de 60 kilomètres entre le nord et le sud du territoire.



À noter que la « Vézère à vélo » fait partie d'un maillage dense de VéloRoutes Voies Vertes. Au sud elle reliera la V91, la VéloRoute Voie Verte de la Vallée de la Dordogne, et au nord elle rejoindra la Flow Vélo. Cette dernière, dont le départ est à l'Île d'Aix en Charente-Maritime, sera prolongée à Sarlat en 2024. La commune de Coly Saint Amand

LA VÈZÈRE À VÉLO (Coly) fera partie de l'itinéraire de cette VéloRoute Voie Verte de renommée nationale. Une impulsion supplémentaire en matière de déplacements à vélo sur le territoire.

PLAN DE MOBILITÉ

Suite à la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019, la Communauté de Communes a décidé de prendre la compétence mobilité et de devenir Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire.

Par conséquent, l'intercommunalité a souhaité se doter d'un outil de stratégie et de planification de la mobilité. Cette étude a été réalisée par le bureau d'études Iter entre 2021 et 2023 (délibération et institution en juin 2023). Ce travail a été coconstruit avec le territoire notamment par le biais d'enquêtes en ligne à destination des habitants et des visiteurs, d'ateliers participatifs et d'entretiens avec des élus et des socio-professionnels.

Ce plan d'actions sur six années est découpé en quatre axes : le transport collectif, les modes actifs, les nouvelles mobilités et la démobilité.

Des actions seront mises en place dès 2024 (schéma cyclable, service de transport à la demande).

L'étude complète est à retrouver sur le site internet de la Communauté de Communes – onglet « Mobilité et itinérance douce ».

COVOITURAGE

70% des déplacements domicile-travail sont réalisés avec des véhicules individuels, la plupart en voiture seule et on estime à 3 % la part du covoiturage quotidien. Le covoiturage est pourtant un levier essentiel face aux enjeux de sobriété énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Un trajet en covoiturage permet en moyenne, d'économiser 6 kgCO².

Le Gouvernement accélère le développement du covoiturage et lance en 2023 le Plan national covoiturage du quotidien pour promouvoir le covoiturage courte distance.

Depuis le 1er janvier 2023, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte distance recevront une prime de 100 €, via les plateformes de covoiturage, sous la forme d'un versement progressif : une première partie au 1er covoiturage (25 € minimum) et le reste au 10e covoiturage, dans un délai de 3 mois à compter de son premier covoiturage.

Plus d'informations sur le site internet du Gouvernement : [ecologie.gouv](https://ecologie.gouv.fr) à la page covoiturage.

BILAN SAISON TOURISTIQUE

Notre village a connu cet été encore une forte fréquentation.

La salle de réunion a accueilli entre juin et septembre des expositions de photographes, de peintres et de créatrices d'objets. Forte de son succès la salle est déjà louée pour l'été prochain !

Les marchés gourmands ont connu une belle affluence, avec certains soirs plus de 1000 personnes. L'ambiance musicale a été assurée avec succès par des groupes locaux aux divers styles musicaux.

252 personnes ont assisté à la projection d'Indiana Jones et le Cadran de la destinée.

La Brocante a accueilli une centaine d'exposants dans le bourg.

Le 41e festival du Périgord Noir a investi l'église du 17 au 19 août.

L'ensemble BERT d'Arménie du Festival Cultures au Cœur de Montignac est venu égayé le village par leurs danses et chants folkloriques.

La représentation des « Noces de Figaro » par Piu Di Voce a eu lieu au Manoir de la Salle.



RALLYE EQUESTRE - 14/15 OCTOBRE

Organisé par l'association « Cheval en Pays de Salviac » et la fédération de cavaliers randonneurs EquiLiberté. Les premiers participants sont arrivés sur le site de départ (Camping du Paradis) le vendredi.

La première journée (samedi) consistait en une randonnée libre, sans balisage mais avec carte et .gpx, sur Plazac, via le château du Peuch et Le Moustier. Ce premier circuit de 24 km concernait plutôt les randonneurs expérimentés, capables de lire une carte et/ou un GPS, mais certains néophytes s'y sont risqué et se sont bien débrouillés. Le circuit de Dimanche était accessible à tous. Il s'agissait d'un circuit balisé de



25 km passant par les sites remarquables suivants : site de la Roque ST Christophe, hameau de Peyzac, Village de St Léon sur Vézère, tour de la Vermondie, Etangs de Fongrand, côte de Jor, Chaban village.

Le ravitaillement était prévu au centre du village de St Léon sur Vézère, sur les bords de Vézère, dans une partie du camping municipal, prêté pour l'occasion par la commune.

Nous avons eu 101 participants, 71 chevaux et 30 vtt et marcheurs. La plus jeune des cavalier, Lalie, a 7 ans et le plus âgé, Robert, 82 ans. Le gros avantage de cette discipline est de pouvoir rassembler sur un même événement une large classe d'âge.

La grosse majorité venait de Dordogne, mais nous avons aussi des cavaliers de Gironde, Corrèze, Lot et Charentes maritimes,

notamment un groupe de marcheurs de Corrèze (Association Les Chemins de Mansac).

Thierry, secrétaire de l'association « Cheval en Pays de Salviac »

DES JARDINIERS À L'ÉCOLE

Depuis la rentrée, les élèves de l'école se sont transformés en petits jardiniers.

Ce projet, sous l'impulsion d'Odile Delbos, qui accueille les enfants au périscolaire et au centre aéré, a pour but d'unir les différents acteurs de l'école. Le jardin derrière la cantine a été réhabilité par nos cantonniers pour accueillir nos plantations. Ainsi, à tour de rôle, les enfants de l'école, du périscolaire, et du centre aéré peuvent apprendre à associer les légumes et les fleurs, observer les oiseaux, les insectes et les petites bêtes de notre jardin, apprendre à faire ensemble, à s'entraider...

Dans le but d'obtenir de la matière pour notre petite affaire, les enfants ont produit des dessins à échanger contre des graines ou des plants au moment d'une soirée troc le vendredi 10 novembre dans la salle du café Léon. Si certains habitants de notre village ont des boutures ou du travail de repiquage... sachez que nous serons heureux de recevoir des dons tout au long de l'année pour agrandir et perfectionner notre petit coin de paradis !



De plus, l'idée de ce projet étant l'union et le partage autour d'un lopin de terre, si certains d'entre vous souhaitent se joindre à nous pour faire bénéficier nos élèves de vos connaissances et expériences, nous serons heureux de vous accueillir pour partager un beau moment intergénérationnel.

Charlotte HOUDELETTE



SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA VÈZÈRE EN DORDOGNE

Août 2023 Jamais d'août la sécheresse, n'amène la richesse

Les zones d'abreuvement de Thonac : Les techniciens du Syndicat ont réalisé un état des lieux sur le bassin versant du Thonac. Ce dernier pour déterminer les zones piétinées par le bétail et ainsi proposer aux exploitants des aménagements ont pour but de laisser les bovins s'abreuver au cours d'eau tout en protégeant les berges et le lit. L'état des lieux a mis en avant la nécessité de mettre en place 16 zones. Six descentes à l'eau et 10 passages à gué. Les exploitants ont tous validé le projet et nous passons maintenant à l'établissement de devis comparatifs pour la mise en œuvre des aménagements fin d'année 2023.



La restauration hydromorphologique du Vimont : Le Vimont sur son secteur médian situé sur la commune de Plazac, a fait l'objet durant ce mois de septembre d'une intervention visant à restaurer certaines fonctionnalités naturelles du cours d'eau.



Sollicité par l'APPMA locale des Eyzies, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Vézère a mis en œuvre une action d'hydromorphologique par recharge granulométrique du lit mineur, en parfaite cohérence avec son programme pluriannuel d'actions.

Retrouver une dynamique et une diversité des écoulements par une alternance de zones de rapides, de fosses, de plats au sein du chenal d'étiage; Favoriser de la diversité en matière d'habitats mais aussi de zones de repos, de caches et de reproduction a été l'objectif avec la mise en place de banquettes minérales, d'installations d'épis déflecteurs et de répartition de blocs.



À noter, la parfaite et étroite collaboration entre tous les acteurs concernés : APPMA, Fédération Départementale des Territoires, Riverains, Elus, SMBVVD.

Située depuis la source de « Bellet » jusqu'au château du « Peuch » ce linéaire de 1.2km fera l'objet d'une seconde tranche de travaux 2024.

Étude de la quantité et de la qualité des têtes du bassin versant du Vimont

Pourquoi cette étude? Le Vimont se trouve très impacté lors des périodes d'étiages avec des niveau d'eau relativement bas pouvant aller jusqu'à la mise en péril des populations aquatiques. Nous avons donc mené cette étude dans le but d'évaluer la qualité et la quantité de la ressource en eau ainsi que les problématiques qu'il rencontre sur ses têtes de bassin versant.

Quels type de dégradations retrouvent-on sur les têtes du bassin versant du Vimont?

Pour les plans d'eau, plusieurs solutions ont pu être proposés.

En effet, il est possible d'entreprendre des travaux de remise en aux normes ou encore un effacement peut être envisagé pour certains.



Végétation envahissante



Reméandrage du lit

Une restauration de la ripisylve sur des tronçons ciblés permettrait de limiter l'envahissement par les plantes aquatiques.

Les cours d'eau subissant des piétinement pourraient être mais en défend et des zones d'abreuvement et de passage à gués peuvent être proposés.



Réalisation Un passage à gué



Exemple de piétinement

Pour ce qui est des exploitations de peupliers elles pourront être exploitées puis une ripisylve adaptée serait réinstallée à la place.



Restauration de ripisylve



Après

Descente de reconnaissance Fédération Pêche

Le 18 Septembre a eu lieu une descente de la Vézère de Montignac aux Eyzies avec des agents de la Fédération de Pêche de la Dordogne et les techniciens du Syndicat.

L'objectif de cette descente a été de relever un maximum de zones potentielles destinées à être aménagées pour la pratique de la pêche.

La Vézère, de plus en plus « critiquée » pour le manque d'accès à l'eau pour la pêche est un des objectifs de la Fédération, en collaboration avec les AAPPMA locales. À partir de cet état des lieux exhaustif, une concertation avec les associations de pêche locale sera réalisée afin de déterminer les zones prioritaires.

La mise en place du projet va continuer en cette fin d'année et la première tranche devrait voir le jour en 2024.

Philippe LAUGENIE

MOT DE L'OPPOSITION

L'hiver arrive

Chères St-Léonnaises, chers Saint-Léonnais,

L'hiver approche déjà, l'été n'est plus qu'un souvenir, la saison estivale derrière nous, alors oublions moustiques-tigres, et autres mouches...

Nous ne souhaitons cependant pas que notre si joli village s'endorme. Le retour de nos célèbres marchés gourmands sur « la place de la Batellerie » (devant la mairie) nous a permis de constater le plaisir de pouvoir se retrouver en famille ou entre amis dans le village.

Par contre, nous déplorons que la fête du village et notre si beau feu d'artifice n'aient pas pu se tenir. Le comité des fêtes étant en sommeil, nous invitons toutes les personnes motivées pour relancer l'association et entretenir la convivialité au sein du village à venir rencontrer la municipalité. Nous ferons tout pour vous faciliter la reprise de cette activité.

Depuis des années, des pratiques destructives viennent appauvrir notre territoire en services publics, en emplois et en lien social. Après ce rappel, comment ne pas penser à la situation des papeteries de Condat ?

Papeteries de Condat : un drame humain

Avec la fermeture de la ligne 4, dernière ligne en France à produire du papier couché deux faces, c'est 187 personnes avec un savoir-faire unique qui vont perdre leur emploi. Et ce, dix ans après la fermeture de la ligne 6.

C'est la dernière usine en France à produire du papier couché deux faces, reconnu pour sa grande qualité. Ce sont ainsi grâce aux mains et savoir-faire de ces employés que nos prix littéraires ont pu être édités sur ce papier.

Cette année, le monde agricole aura eu à faire face aux intempéries, à la grippe aviaire et à la sécheresse. La crise énergétique et l'inflation ont eu un impact direct et quotidien sur notre vie à tous. Notre système de soins, entre déserts médicaux et régulation des services d'urgences, a été sérieusement fragilisé.

Nous avons une pensée pour tous les Saint-Léonnais qui nous ont quittés cette année et plus particulièrement pour M. Raymond Dalbavie qui fut élu conseiller à la fin des années 1950 début 1960 avec M. Delsaut maire.

Nous vous souhaitons d'excellentes et de merveilleuses fêtes de fin d'année. Que l'année 2024 soit une année avec plus de tolérance, de respect et toujours autant de convivialité au sein de notre beau village, afin que Saint-Léon reste l'endroit où il fait bon vivre.

Philippe JARDEL et Philippe LAUGENIE

Mots cachés de Noël

Traineau
Cadeaux
Cheminée

Hotte
Jouet
Père-Noël
Sapin

Buche
Chant
Décoration
Guirlande

Illumination
Lutin
Renne
Traineau

I	D	T	X	P	T	Q	E	K	H	O	T	T	E
L	C	Q	K	K	R	O	D	K	R	D	I	Y	R
L	H	L	L	R	A	L	W	A	V	U	X	C	E
U	G	U	F	K	I	W	S	O	C	B	X	E	N
M	P	T	B	V	N	L	E	Z	Q	H	C	Z	N
I	E	I	G	O	E	S	P	S	A	P	I	N	E
N	R	N	U	X	A	Z	H	X	E	S	S	N	Y
A	E	F	I	U	U	H	U	B	U	C	H	E	Y
T	N	E	R	C	A	D	E	A	U	X	W	L	M
I	O	C	L	Z	D	L	J	O	U	E	T	Y	G
O	E	H	A	O	U	C	H	E	M	I	N	E	E
N	L	A	N	M	I	F	C	W	X	Z	E	Y	C
P	J	N	D	O	L	N	L	U	D	W	Z	G	J
F	V	T	E	D	E	C	O	R	A	T	I	O	N



Mots croisés de Noël



Nous vous souhaitons
d'excellentes fêtes
de fin d'année

Ho-Ho-Ho!